

Projet de Recherche sur les Politiques de Sécurité Alimentaire au Mali

Constats empiriques sur le programme pilote de subvention e-voucher au Mali

Yenizié Koné, Alpha Kergna, Abdramane Traoré, Naman Keita,
Steven Haggblade, Véronique Thériault et Melinda Smale

Contexte

Un programme pilote e-voucher (caution électronique) a été mis en place au Mali suite aux défaillances observées dans le système traditionnel de distribution des engrais subventionnés par caution technique (en papier). Actuellement Michigan State University (MSU) et l'Institut d'Économie Rurale (IER) mènent une étude d'évaluation d'impact de la politique de la subvention des engrais dans le cadre du Projet de Recherche sur les Politiques de Sécurité Alimentaire au Mali (PREPoSAM). Les objectifs de cette étude sont de comparer l'impact, les avantages et les inconvénients des deux systèmes de distribution (caution technique et e-voucher). L'étude d'évaluation d'impact repose sur des enquêtes terrain effectuées auprès de chefs d'exploitations agricoles familiales (EAF) et autres membres de familles qui ont géré des parcelles au cours de la campagne agricole 2017/2018 dans deux zones agro-écologiques : le delta intérieur du Niger et le plateau de Koutiala.

Echantillonnage des données

La base de sondage est constituée de l'ensemble des SE¹ (2599 au total) provenant du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2009) et qui couvrent ces deux zones agro-écologiques. L'ensemble des sections d'énumération (SE) composant les deux zones agro-écologiques a été trié en termes d'encadrement et de système de distribution des engrais subventionnés. Les SE dans chacune des deux zones ont été stratifiées selon le niveau d'encadrement. Les types d'encadrement incluent :

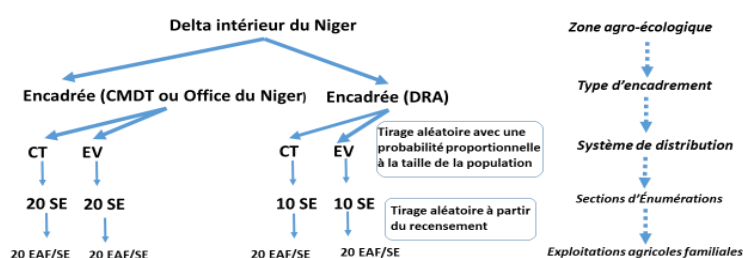
Points saillants

- Un programme pilote de subvention des engrais par e-voucher a été mis en place.
- Les résultats provenant d'une enquête rigoureuse auprès de 2400 exploitations agricoles familiales localisées dans 120 section d'énumérations (SE) démontrent une performance très faible du programme pilote.
- Même dans les SE ciblées par le programme pilote, seulement 11% des bénéficiaires aux engrais subventionnés les ont reçus par e-voucher, comparativement à 89% qui les ont reçus par caution technique.
- La faible performance du programme pilote e-voucher peut être expliquée en partie par l'insuffisance des moyens financiers pour son bon fonctionnement, le recensement incomplet des bénéficiaires ainsi que le manque de concertation et de coordination entre les structures chargées de la mise en œuvre du programme.

1) l'Office du Niger (ON); 2) la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT); et les Directions Régionales d'Agriculture (DRA) des régions de 3) Ségou et de 4) Sikasso dans les zones diffuses du delta intérieur du Niger et du plateau de Koutiala. Ensuite l'échantillon a été stratifié par système de distribution des engrais subventionnés, notamment celui de la caution technique et celui du programme pilote e-voucher.

¹ Section d'Énumération

Le plan de sondage comprend deux étapes. Premièrement, 60 SE ont été tirées au hasard par zone agro-écologique avec une probabilité proportionnelle à la taille de leur population : 20 SE (caution technique avec encadrement par l'ON ou la CMDT), 20 SE (e-voucher avec encadrement par l'ON ou la CMDT), 10 SE (caution technique avec encadrement par la DRA de Ségou ou de Sikasso) et 10 SE (e-voucher avec encadrement par la DRA de Ségou ou de Sikasso). Dans chaque SE, 20 exploitations agricoles familiales (EAF) ont été sélectionnées de manière aléatoire simple à partir d'un recensement exhaustif. Au total, 2400 EAF ont été enquêtées, soit 1200 EAF par zone (graphique 1).



Graphique 1. Schéma de l'échantillonnage

Les probabilités de sélection des SE et des EAF (tableau 1) sont beaucoup plus élevées dans le cas de la distribution e-voucher et ce, afin de prendre en considération le nombre élevé de SE recevant la caution technique (2271) et le nombre réduit de SE ciblées par le programme pilote e-voucher (328). En principe, ceci nous aurait permis d'analyser rigoureusement le programme pilote dans les deux zones agro-écologiques.

Tableau 1. Probabilité moyenne d'inclusion dans l'échantillon par système de distribution et par unité de sondage

| | Probabilité de sélection de SE | Probabilité de sélection de l'EAF |
|---------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Delta du Niger | | |
| Caution | 4% | 2% |
| E-voucher | 27% | 24% |
| Plateau de Koutiala | | |
| Caution | 3% | 2% |
| E-voucher | 18% | 11% |

Source: Enquête agricole : Subvention des engrais au Mali. MSU/IER 2017-18

Résultats

Contrairement à nos attentes, une très faible proportion de gérants de parcelles dans les EAF enquêtées ont bénéficié du système e-voucher et ce, même dans les SE pilotes.

Le tableau 2 présente en pourcentage les bénéficiaires pour chacun des systèmes de distribution dans l'échantillon. Sur un total de 2946 gérants de parcelles au sein des 2400 EAF enquêtées, 2497 (85%) ont utilisé de l'engrais sur leurs parcelles de cultures ciblées par les subventions (coton, riz, maïs, mil et sorgho). Parmi ces 2497 gérants de parcelles, la plupart (2108) ont reçu de l'engrais à prix subventionné. Cependant, seulement 3 gérants de parcelles sur un total de 2108 (<0.15%) ont bénéficié exclusivement du e-voucher (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des bénéficiaires par SE et par système de distribution

| SE enquêtées | Type de subvention reçu (% de gérants de parcelles) | | | |
|----------------------|---|-----------|--------------------|------------------|
| | Caution technique | E-voucher | Caution /E-voucher | Tous les gérants |
| SE pilotes e-voucher | 89 | ~0 | 11 | 100 |
| SE caution technique | 100 | 0 | 0 | 100 |
| Tous les SE | 94,5 | 0 | 5,5 | 100 |

Source: Enquête agricole : Subvention des engrais au Mali. IER/MSU 2017-18

Même dans les SE ciblées par le programme pilote e-voucher, une faible minorité d'exploitants a reçu des engrais à travers la distribution e-voucher (11%) et la majorité (89%) a bénéficié de la caution technique. Ces résultats soulèvent des questions importantes sur la performance du programme pilote e-voucher.

Afin de comprendre les raisons de ce très faible accès aux engrais à travers la distribution e-voucher dans les SE ciblées par le programme pilote, l'équipe MSU/IER a fait des appels téléphoniques à partir de la liste de bénéficiaires e-voucher dont les résultats sont consignés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Appels téléphoniques

| Résultat des appels | Oui | Non | Pas de réponse | Total |
|---------------------|-----|-----|----------------|-------|
| Répondu | 50 | 8 | 0 | 58 |
| Même nom | 34 | 16 | 8 | 58 |
| Même famille | 39 | 11 | 8 | 58 |
| Même village | 41 | 9 | 8 | 58 |

Source: Enquête agricole : Subvention des engrais au Mali. MSU/IER 2017-18

Le tableau 3 indique que 50 des 58 appels effectués ont abouti ; 8 appels n'ont pas abouti. Parmi les 50 appels, un tiers (16) des répondants n'avait pas le même nom que celui apparaissant sur la liste des bénéficiaires. Suite aux résultats des appels téléphoniques, l'équipe de MSU/IER s'est rendue sur le terrain pour échanger avec les bénéficiaires enquêtés sur la distribution de l'engrais subventionné ainsi qu'avec les fournisseurs d'engrais et les agents d'encadrement de l'ON, de la CMDT et des DRA de Ségou et de Sikasso. Les enquêtes terrain ont permis de recueillir la perception des acteurs rencontrés. Il en ressort que ces derniers ne sont pas satisfaits de la façon dont le programme e-voucher est en train d'être mis en œuvre.

Conclusions et recommandations

La performance du programme pilote e-voucher n'a pas été à la hauteur des attentes. Les investigations entreprises par l'équipe MSU/IER permettent de tirer quelques constats. Premièrement, dans sa forme actuelle, le système e-voucher n'est pas bien adapté aux conditions des gérants de parcelles. Par exemple, il ne prend pas bien en considération l'insuffisance de couverture du réseau téléphonique dans certaines SE et le taux d'analphabétisme relativement élevé au sein des gérants de parcelles. Il faut noter aussi que la liste des bénéficiaires est incomplète ou incohérente. Deuxièmement, il y a un manque de concertation et de coordination entre les structures chargées de la

mise en œuvre du programme. Ceci est mis en évidence par la présence simultanée des deux systèmes de distribution (e-voucher et caution technique) chez un même gérant de parcelles durant la même campagne agricole. Troisièmement, des difficultés au niveau de l'approvisionnement et de la distribution ont été recensées, notamment des retards dans la mise en œuvre du programme, des quantités d'engrais subventionnés largement inadéquates ainsi que des moyens financiers insuffisants pour le bon fonctionnement du programme. Il importe que les parties prenantes aient des discussions franches sur les forces et les faiblesses du programme pilote e-voucher afin d'être en mesure de proposer des actions concrètes d'amélioration de sa performance.

A la suite des constats susmentionnés, plusieurs rondes de discussion avec les différentes parties prenantes ont été tenues. A l'issue de ces discussions, certaines recommandations ont été formulées.

Premièrement, il est recommandé que le programme pilote soit conduit sur une petite échelle et dans des SE ayant une bonne couverture de réseau téléphonique avant de l'étendre à grande échelle. Pour cela, il faudrait choisir une ou deux communes dans un ou deux cercles pour conduire le programme pilote e-voucher et ce, afin d'être en mesure de résoudre rapidement et efficacement tous problèmes potentiels ainsi que de maximiser l'adhésion des producteurs. Il faudrait instituer un système opérationnel de suivi-évaluation du programme tous les ans durant la phase pilote. Deuxièmement, il est recommandé que l'ensemble des systèmes de distribution des subventions des engrais soit géré par une seule institution. Ceci permettrait de réduire le temps et les coûts d'opérations ainsi que d'harmoniser les interventions auprès des acteurs. Troisièmement, il est recommandé que les critères de choix des fournisseurs soient revus. Ceux-ci devraient prendre en considération, la capacité de fourniture d'engrais du fournisseur ainsi que sa présence dans la zone.

Ces travaux de recherche ont été réalisés grâce au soutien généreux du peuple américain à travers l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) dans le cadre de l'initiative intitulée « Feed the Future ». Les auteurs assument totalement la responsabilité du contenu de cette étude qui ne reflète point les opinions de l'USAID ni du gouvernement américain.

Copyright © 2019, Michigan State University. Tous droits réservés. Ce document peut être reproduit pour utilisation à des fins personnelles ou dans le cadre d'activités à but non lucratif sans la permission de MSU, mais ce dernier doit être mentionné.

Publié par le Département d'économie agricole, alimentaire et des ressources naturelles, Michigan State University, Justin S. Morrill Hall of Agriculture, 446 West Circle Dr., Room 202, East Lansing, Michigan 48824, USA